

Ligue des Échecs du Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Association loi de 1901 (RNA W543009501) - Siret : 823834 908 00019 Siège social : Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine Adresse de gestion : 9 Lotissement La Charme – 08310 La Neuville en Tourne à Fuy www.echecs-grand-est.fr @ liqueecchecsgrandest@gmail.com



Assemblée Générale 2021

Rapport général d'activités saison 2020 par le Président

Monsieur le Président de la Fédération Française des Échecs,

Madame la Responsable de l'Association « colosse aux pieds d'argile »,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur, les Présidents de Comités Départementaux, les Présidentes et Présidents de clubs du Grand Est.

En raison des contraintes liées à la crise sanitaire, cette Assemblée Générale Ordinaire va une nouvelle fois se faire dans un format particulier. Cela est certes regrettable car il aurait été préférable que nous puissions l'organiser en présentiel pour faciliter le dialogue. Il vous est donc proposé, comme pour l'AG de l'année dernière, de prendre connaissance sur papier des différents rapports et de procéder à un vote électronique. Une visioconférence sera également organisée le jour de l'AG au cours de laquelle ces différents documents seront présentés. Elle vous permettra de dialoguer avec les intervenants.

Un grand merci à tous pour votre participation à cette assemblée générale ordinaire.

Dans cette période particulière, les responsables échiquéens sont d'avantage occupés à faire fonctionner administrativement nos associations que de se consacrer à la pratique du jeu. Saison blanche pour les compétitions sportives mais pour certains d'entre nous, en quelques mois entre la Fédération, les Comités Départementaux et les Clubs nous comptabilisons près de 10 assemblées!

Pour la Ligue des Échecs du Grand-Est, après la réunion de l'assemblée élective de novembre, nous nous retrouvons pour statuer sur les comptes de résultats et rapport d'activités de l'année 2020. La possibilité de tenir en distanciel la plupart de ces évènements a ses avantages mais aussi ses inconvénients. Avantage : éviter les kilomètres pour un certain nombre de réunions de Bureau, de Comités Directeurs. Même si la crise sanitaire était derrière nous, il semblerait intéressant de poursuivre avec les moyens numériques. Inconvénient : il est difficile de conserver les moments de convivialité nécessaires à tout bénévole qui consacre temps et énergie à une cause commune. Les débats ne sont pas aussi profonds dans les réunions virtuelles que dans les réunions où nous sommes tous autour de la table.

A ce jour, les clubs de la LEGE comptent 4227 licenciés avec 3271 licences A et 956 licences B. Pour rappel en 2018 nous étions 6044 joueurs et en 2019 : 5582. En 2020 avec 3941, c'est une baisse de 30 % des effectifs, nous ne faisons pas exception en comparaison des autres sports. La diminution des licenciés est constatée chez les jeunes avec l'arrêt quasi complet des activités dans les écoles. Baisse également chez les joueuses licenciées : elles sont 862 à présent avec 300 joueuses de moins soit – 26%.

La Commission du Développement a été chargée d'élaborer le Projet Associatif de la LEGE. Elle a publié un premier rapport sur l'implantation des clubs d'échecs sur le territoire de la Région Grand Est. Dans ce dossier, elle a suggéré un certain nombre de villes cibles pour la création de nouvelles Sections de Clubs existants ou de nouveaux Clubs. Il appartient à présent aux Comités Départementaux et aux Clubs concernés de s'emparer du sujet.



Ligue des Échecs du Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Association loi de 1901 (RNA W543009501) - Siret : 823834 908 00019 Siège social : Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine Adresse de gestion : 9 Lotissement La Charme – 08310 La Neuville en Tourne à Fuy www.echecs-grand-est.fr @ liqueecchecsgrandest@gmail.com



Pour répondre aux exigences de la procédure de soumission des demandes de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport, la Commission du Développement va également publier une première version du Projet Associatif. Cette première version ne traitera que partiellement du sujet. La publication du Projet Associatif définitif, initialement prévue pour le début de l'année 2022, sera faite pour la fin septembre 2021 afin d'être présentée à la Direction du Sport et au CROS du Grand Est dans le cadre des négociations de renouvellement de la subvention pluriannuelle.

Vous comprenez la difficulté de mise en œuvre de ces actions avec la crise sanitaire et du retard pris malgré notre souhait de les concrétiser. Les bénévoles peuvent se décourager de mettre en place des organisations qui sont souvent reportées puis annulées. L'Union des Mouvements Associatifs du Grand Est – UMAGE a récemment invité notre ligue à rejoindre ses réunions sur les thèmes suivants : " Le ressenti des bénévoles associatifs depuis le début de la crise sanitaire" et " l'impact de la crise sanitaire sur les modes d'engagement". L'UMAGE a bien noté les freins à l'engagement bénévole. Pour l'ensemble des clubs de la Ligue, nous avons cette préoccupation de savoir combien de responsables bénévoles seront bien présents à la sortie de crise. Il sera alors tellement important de relancer les activités. Les joueurs nous disent qu'ils sont impatients de pouvoir revenir au club, voilà qui devrait redonner du courage et l'espoir d'une saison future riche en évènements échiquéens.

Je vous remercie de votre attention.

Régis NOIZET

Président Ligue des Échecs du Grand Est